



# Les haies



**Chambre d'Agriculture de la Loire  
43 avenue Albert Raimond  
BP 40050  
42272 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX**

**Michelle DUCARRE**

**Juin 2011**  
**Version 1**

Dans notre département, la présence de haies est forte, quel que soit le secteur concerné. Cela est lié à l'histoire et la géographie, propices au développement d'un paysage bocager. Planter des arbres ou des haies contribue à maintenir ce paysage typique et très agréable.

## **Les rôles des haies**

---

### **Retenir le sol et épurer l'eau**

L'arbre et la haie ont un rôle d'épuration de l'eau, d'autant plus que notre département est riche en réseau de ruisseaux et rivières. Nous avons également des parcelles en pente que ce soit en zone de montagne ou sur les coteaux. La présence de talus avec des arbres ou arbustes permet de retenir la terre.

### **Freiner le vent et tempérer le climat**

Les haies, les arbres contribuent à freiner le vent par le maillage qu'ils créent ; ils aident à ralentir les masses d'air. Il faut savoir qu'une haie brise-vent peut protéger jusqu'à 10 à 15 fois sa hauteur. La présence d'arbres dans les prés et autour des parcelles protège les animaux des vents froids.

### **Abriter et nourrir la faune**

Les insectes auxiliaires, les oiseaux sont hébergés dans les bordures de champs, en bordure de bois et dans les haies. Ils sont ainsi disponibles pour réguler les insectes dévoreurs des cultures.

### **Produire un appoint de bois de chauffage**

Les tailles d'arbres et de haies peuvent être utilisées comme un complément de bois de chauffage (bois déchiqueté).

## **La réglementation**

---

### **Distances légales de plantation**

La haie devra être plantée à :

- ✓ 2 m du fond voisin, lorsque les arbres dépassent 2 m de haut à maturité.
- ✓ 0,50 m du fond voisin, lorsque les arbres ne dépassent pas 2 m de haut à maturité.  
Un accord peut-être conclu entre voisins pour ne pas respecter ces distances, mais il devra toujours être écrit et signé par les deux parties.
- ✓ La distance séparant l'extrémité des dernières branches et les lignes EDF doit être de 3 m.

- ✓ La limite légale de plantation de haies proche d'une ligne SNCF est de 6 m lorsque les arbres dépassent 2 m de haut et de 2 m lorsque les arbres ne dépassent pas 2 m de haut.

## Les types de haie

---

### Les haies brise-vent

Le rôle de cette haie n'est pas de créer un mur, d'arrêter totalement le vent, car tout obstacle génère des tourbillons. Il s'agit de briser le vent, de ralentir l'air, qui doit continuer à circuler.

Suivant l'effet recherché, on plantera :

- Une haie petit brise-vent : sur une ligne, avec une, deux ou trois espèces. Par exemple, haie de charmille.
- Une haie moyen ou grand brise-vent avec une implantation sur deux ou trois lignes.

Cette haie exige une taille régulière, surtout les premières années pour assurer un bon maillage.



*Haie grand brise-vent*

### La haie taillée

Elle sert à clôturer une parcelle, à délimiter un espace. Sa taille peut aller de 0,60 m à 2,50 m avec une ou plusieurs espèces qui supportent la taille.



### La haie semi-taillée



Elle comporte un arbre tous les 8-10 m et des arbustes au centre qui seront régulièrement taillés. Ce type de haie existait dans la Plaine et le Roannais, mais elle a été remplacée par une haie taillée, suite à la mécanisation. Il en reste quelques traces dans notre paysage où les arbres ont pris de l'importance. C'est une haie qui peut convenir en entrée sur l'exploitation, car elle laisse de l'espace pour les gros véhicules.

## La haie libre fleurie

Elle est constituée d'arbustes qui fleurissent à des moments différents dans l'année. La taille doit se faire après la période de floraison, elle consiste à enlever les grosses branches afin d'avoir régulièrement des jeunes pousses pour une meilleure floraison. Elle est utilisée pour agrémenter un site, délimiter des espaces. Elle peut être basse : 0,70 m à 1,50 m.



## La haie libre



Elle est utilisée pour cacher un point noir, pour délimiter une parcelle. Elle est constituée souvent d'arbres de taille moyenne et d'arbustes.

